

Sciences économiques et sociales

Épreuves écrites du baccalauréat

Documents de référence

IGÉSR – groupe des sciences économiques et sociales

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues,

Depuis des dizaines d'années, le travail des professeurs de sciences économiques et sociales à l'occasion des procédures d'entente et d'harmonisation au baccalauréat est exemplaire. Dans chaque académie, vous avez contribué, avec l'accompagnement de vos inspecteurs, à mettre en place les conditions d'une évaluation équitable. Chaque commission académique a développé progressivement ses propres méthodes d'évaluation et a défini ses propres attentes vis-à-vis des élèves. Si ce travail collaboratif a été un vecteur important de la mutualisation des pratiques d'évaluation et de formation au sein des académies, il a été à l'origine d'une très forte hétérogénéité des méthodes d'évaluation d'une académie à l'autre ; le baccalauréat est pourtant un examen national.

Ce recueil s'ouvre par le texte officiel qui définit nos épreuves (document 1) ; celles-ci n'ont que peu évolué depuis 2013, lorsque « l'épreuve composée » a été créée et que les documents de la dissertation sont devenus strictement factuels.

A compter de la session 2024, les procédures d'évaluation au baccalauréat deviennent nationales : la note de service sur le déroulement de la correction aux examens (document 2) précise que « les sujets et éléments d'évaluation des épreuves terminales, y compris les barèmes, sont validés par le corps d'inspection au niveau national. Ces barèmes nationaux doivent être respectés, ce qui proscrit [...] les corrigés académiques ». Dès lors, il a été nécessaire de concevoir une grille d'évaluation nationale (document 6). Lors des commissions d'entente académiques, la grille nationale est accompagnée des corrigés nationaux (des exemples sont donnés dans les documents 4 et 5) et de consignes particulières définies par la commission nationale de pré-entente de façon à harmoniser les attendus et faire en sorte que le niveau général d'exigence soit le même les jours 1 et 2. Afin que les attentes générales soient identiques sur tout le territoire et que vous soyez en mesure de préparer vos élèves à ce qui sera attendu d'eux, vous trouverez un texte de cadrage national sur les attentes au baccalauréat (document 7). Comme la grille nationale ne s'appuie pas sur des critères détaillés, elle n'a pas vocation à être utilisée dans le cadre de classe. Les professeurs pourront, pour former leurs élèves, continuer à utiliser leur grille académique ou, s'ils le souhaitent, une grille conçue au niveau national (document 8).

Enfin, les professeurs qui conçoivent les sujets de baccalauréat trouveront un guide (document 3) susceptible de les aider à réaliser des sujets conformes à ce qui est attendu par tous. Afin d'être complet, ce recueil s'achève par le programme officiel de la classe de terminale, évaluable au baccalauréat (documents 9 et 10).

C'est grâce au travail de beaucoup d'entre vous, professeurs et inspecteurs, et à la longue tradition de notre discipline de recherche exigeante de l'équité que la plupart des documents de ce recueil ont pu être conçus. J'espère qu'ils vous seront utiles.

Marc Montoussé,
Pour le groupe IGÉSR des sciences économiques et sociales

SOMMAIRE :

1. Texte officiel définissant les épreuves – *page 4*
2. Déroulement des corrections aux examens du second degré à compter des épreuves 2024 (note de service) – *page 7*
3. Guide à destination des concepteurs des sujets de baccalauréat – *page 10*
4. Exemple de sujet de dissertation et de son guide de correction (métropole 2023) – *page 13*
5. Exemple d'épreuve composée et de son guide de correction (métropole 2023) – *page 19*
6. Grilles nationales de support pour la notation de la dissertation et de l'EC3 au baccalauréat – *page 28*
7. Texte de cadrage national : Les attentes au baccalauréat – *page 30*
8. Exemple de grille d'évaluation formative des épreuves de type baccalauréat – *page 37*
9. Note de service définissant le périmètre du programme évaluable – session 2025 – *page 41*
10. Programme officiel de la classe de terminale, évaluable au baccalauréat (session 2025) – *page 42*

1. Texte officiel définissant les épreuves

Épreuve de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Bulletin officiel spécial n°2 du 13 février 2020 et bulletin officiel n°36 du 28 septembre 2023

Note de service n° 2020-033 du 11-2-2020

NOR : MENE2001800N - MENJ - DGESCO A2-1

Programme de l'épreuve modifié par la note de service du 26-9-2023

NOR : MENE2323020N - MENJ - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs
Cette note de service définit l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale de la voie générale. Elle est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat.

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Programme de l'épreuve (à compter de la session 2024 du baccalauréat)

L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite.

Structure

Deux sujets de nature différente, une dissertation s'appuyant sur un dossier et une épreuve composée de trois parties distinctes, sont proposés au choix du candidat. Ils sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme :

- le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) ;
- les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur différentes questions issues du programme.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Objectifs de l'épreuve : compétences et connaissances évaluées

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Les objectifs de l'épreuve figureront en introduction du sujet distribué aux candidats.

Structure de l'épreuve

Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée

et réfléchi, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique et politique. Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte trois ou quatre documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphique, tableau, carte, radar, etc.) ; un document texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.). Chaque document statistique ne devra pas dépasser 120 données chiffrées et le texte éventuel comporter plus de 2 500 signes.

Épreuve composée

Objectifs de l'épreuve : compétences et connaissances évaluées

Cette épreuve comprend trois parties.

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Les objectifs de l'épreuve figureront en introduction du sujet distribué aux candidats.

Structure de l'épreuve

Cette épreuve est constituée de trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances (4 points).

Cette première partie de l'épreuve, sans document d'appui, est composée d'une question notée sur 4 points.

Partie 2 - Étude d'un document (6 points)

Cette deuxième partie de l'épreuve est une étude d'un document statistique (graphique, tableau, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum comportant deux questions.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points).

Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à une paraphrase ou à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte deux ou trois documents de nature différente (texte, graphique, tableau statistique, schéma, etc.). Chaque texte ne devra pas dépasser 2 500 signes et chaque document statistique comporter plus de 120 données chiffrées.

Les trois parties de l'épreuve composée portent sur trois questions différentes et au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

Structure de l'épreuve

Cette épreuve orale porte sur la même partie du programme que l'épreuve écrite.

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).^[1]

La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents courts, simples, et de nature différente (texte de 1300 signes au maximum ; documents statistiques de 65 données chiffrées au maximum). Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points. Les deux premières questions sont notées sur 6 points et permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans deux champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés). La troisième question, en lien avec un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire, elle est notée sur 4 points.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Édouard Geffray

2. Déroulement des corrections aux examens du second degré à compter des épreuves 2024 (note de service)

Note de service du 12-1-2024

La présente note de service fixe le cadre du processus de correction et d'évaluation des épreuves terminales de tous les examens du second degré.

Toutes les épreuves donnent lieu à la mise en œuvre de procédures d'entente et d'harmonisation entre les correcteurs et examinateurs. L'importance de celles-ci justifie que chaque correcteur se fasse un devoir de contribuer à leur efficacité. Les sujets et éléments d'évaluation des épreuves terminales, y compris les barèmes, sont validés par le corps d'inspection au niveau national. Ces barèmes nationaux doivent être respectés, ce qui proscrit, d'une part, les « corrigés académiques », d'autre part, toute possibilité de modification générale des notes par les autorités académiques, également appelée « correctif académique ». Ces règles permettent d'assurer aux candidats un traitement équitable sur tout le territoire, et une évaluation conforme au niveau de leur prestation.

I. Commissions d'entente des épreuves écrites

A. La commission d'entente nationale

Une commission d'entente nationale, menée par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et composée d'inspecteurs pédagogiques régionaux ou d'inspecteurs de l'éducation nationale, peut se réunir afin de fournir les dernières recommandations après expertise des copies. Elle a pour but de fixer de façon définitive les éléments d'évaluation à prendre en compte par les correcteurs.

Pour le baccalauréat général, elle se réunit systématiquement pour toutes les spécialités qui sont réparties sur deux jours.

B. La commission d'entente académique

La commission d'entente académique se réunit au moment de la remise des copies aux correcteurs désignés par le recteur d'académie et selon les modalités que celui-ci a fixées. Elle peut avoir une dimension départementale ou académique selon les nécessités et les contraintes d'organisation. La tenue des réunions d'entente sous forme dématérialisée (recours à la visioconférence, par exemple), qui évite les déplacements des correcteurs, est recommandée et permet leur mise en place au niveau approprié. Ces commissions sont présidées par l'inspecteur pédagogique régional ou l'inspecteur de l'éducation nationale de la discipline ou, en cas d'impossibilité, par un enseignant désigné par le recteur, sur proposition de l'inspecteur, et réunissent l'ensemble des correcteurs.

Elles ont pour but d'explicitier les recommandations nationales et d'accompagner les correcteurs dans leur mission. Aucune modification des barèmes ne pourra être apportée au cours de la commission, ni recommandation visant à atténuer la prise en compte des règles de forme (orthographe, grammaire, etc.) ou de fond sur la notation.

II. Permanences pendant les corrections

Une permanence d'information et d'alerte est assurée auprès des correcteurs pendant toutes les corrections. Elle répond individuellement à leurs questions, donne avis et conseils.

En cas de difficultés inattendues survenues en cours de correction, elle alerte, sous couvert du recteur, l'académie conceptrice du sujet, qui saisit la direction générale de l'enseignement scolaire, si elle estime qu'en l'espèce une consigne nationale est nécessaire.

Les correcteurs doivent, par ailleurs, signaler toute anomalie relevée à la lecture des copies et permettant de suspecter d'éventuelles fraudes.

Cette permanence est assurée, dans toute la mesure du possible, par un inspecteur pédagogique régional ou un inspecteur de l'éducation nationale, ou à défaut, par un enseignant désigné par le recteur, sur proposition de l'inspecteur.

III. Attribution de la note

Les notes varient de 0 à 20 en points entiers, sauf si la réglementation de l'épreuve concernée en dispose autrement.

Dans chaque discipline, l'échelle des notes peut être utilisée dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. L'usage d'une échelle limitée autour de la moyenne peut, en effet, nuire à la capacité de candidats se présentant à des disciplines différentes d'obtenir des mentions. Le correcteur ne doit pas se sentir tenu d'utiliser toute l'échelle des notes si la qualité (bonne ou mauvaise) des copies qui lui sont confiées ne le justifie pas.

Lorsque plusieurs évaluateurs participent à la notation d'une même épreuve pluridisciplinaire, c'est la seule note finale qui peut être, en tant que de besoin, arrondie au point supérieur.

L'absence d'un candidat à une épreuve obligatoire du baccalauréat général et technologique ou à une ou plusieurs unités d'épreuve du baccalauréat professionnel est sanctionnée par la mention « absent ».

Les correcteurs sont invités à justifier les notes attribuées par des appréciations aussi claires et précises que possible. Les correcteurs reportent le nombre de points attribués à chaque partie ou exercice du sujet (exactitude des totaux, lisibilité des notes partielles, références éventuelles au barème, etc.) : le résultat de l'examen ne doit pas apparaître au candidat comme une décision dont la motivation lui échapperait.

Chaque correcteur prend en compte dans l'attribution de la note la qualité rédactionnelle des candidats, dont l'orthographe. Ainsi, toute copie dont la lecture serait jugée incompréhensible doit se voir attribuer une note inférieure à la moyenne. La situation particulière des candidats bénéficiant d'un aménagement ou adaptation doit naturellement être prise en compte.

IV. Commission d'harmonisation des épreuves écrites

La commission d'harmonisation complète la commission d'entente. Elle permet :

- la comparaison des résultats (moyennes et répartitions des notes entre correcteurs et par sujet, etc.) ;
- une nouvelle lecture de telle ou telle copie ou type de copie ;
- la recherche des causes objectives susceptibles d'expliquer les écarts importants entre les tableaux de notes des différents correcteurs (moyenne, dispersion, etc.) ;
- la révision éventuelle de certaines notes, à la hausse ou à la baisse, après discussion.

Cette commission est présidée par l'inspecteur pédagogique régional ou l'inspecteur de l'éducation nationale de la discipline ou, en cas d'impossibilité, par un enseignant désigné par le recteur, sur proposition de l'inspecteur, et réunit l'ensemble des correcteurs.

Elle doit avoir lieu en fin de correction et selon les modalités fixées par le recteur d'académie.

Un procès-verbal est établi pour chacune des commissions d'harmonisation. Comme pour les réunions d'entente, le recours à un fonctionnement dématérialisé peut faciliter autant que possible sa mise en place au niveau approprié.

L'activité d'harmonisation dite de masse (tous les candidats d'une série ou d'un sujet) est proscrite au niveau académique, et ne peut être que nationale lorsque les conditions particulières de passation de l'épreuve le justifient. Toute discordance appelant à une harmonisation spécifique doit faire l'objet d'une alerte académique pour expertise adressée à l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche en charge du suivi de cette discipline et d'une validation de la direction générale de l'enseignement scolaire.

V. Évaluation des épreuves orales et pratiques

Lors des épreuves orales et pratiques, les examinateurs doivent impérativement s'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, à la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu ou de toute demande et tout commentaire concernant son établissement d'origine, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.

Les principes d'attribution des notes et d'utilisation de l'échelle des notes sont les mêmes que pour les épreuves écrites.

La note attribuée à chaque candidat ne doit en aucun cas lui être communiquée, la note reste provisoire tant que le jury n'a pas délibéré.

En l'absence de commission d'harmonisation, une réunion de concertation entre examinateurs par discipline et par jury au cours de laquelle sont examinées les difficultés éventuelles rencontrées dans ce domaine est organisée quotidiennement.

Les examinateurs saisissent les notes qu'ils ont attribuées aux candidats, selon les mêmes modalités que celles figurant ci-dessus pour les épreuves écrites.

VI. Évaluation des épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique

Les procédures d'entente et d'harmonisation définies pour les épreuves terminales s'appliquent à la notation des épreuves anticipées. Toutefois, les commissions d'harmonisation exercent une responsabilité supplémentaire puisqu'il s'agit d'attribuer des notes provisoires susceptibles d'être modifiées lors des délibérations à l'issue des épreuves terminales. Après délibération, les notes deviennent définitives.

Ces commissions d'harmonisation sont organisées à la fin de la période de correction et à l'issue des épreuves orales, sous la responsabilité du recteur d'académie. Elles sont présidées soit par l'inspecteur pédagogique régional de la discipline, soit par un enseignant désigné par le recteur sur proposition de l'inspecteur.

Elles travaillent à partir de l'édition des notes saisies préalablement par chaque correcteur et examinateur, membre des commissions, ou bien à partir d'autres documents (fiches ou grilles de répartition des notes) renseignés par les correcteurs et les examinateurs, de façon à permettre la comparaison des résultats. À l'issue de leurs travaux, les évaluateurs modifient les notes qui le nécessitent.

Pour la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Édouard Geffray

3. Guide à destination des concepteurs des sujets de baccalauréat (IGÉSR – groupe des SES)

A. Épreuve composée

		Précisions / recommandations*	Ce que dit le texte (BO spécial n°2 du 13 février 2020)
Mobilisation des Connaissances	Formulation de la question	La question doit permettre d'évaluer la maîtrise des connaissances ; il convient donc d'éviter les formulations appelant une réponse longue ou complexe (analyse, synthèse, intérêt et portée par exemple).	Il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme. Cette première partie de l'épreuve, sans document d'appui, est composée d'une question notée sur 4 points.
	Contenu sur lequel peut porter la question	La question porte sur un ou des éléments contenus dans un des objectifs d'apprentissage du programme de la classe de terminale. Il est préférable d' éviter les questions de définition car elles ne permettent pas d'évaluer la compréhension du candidat. Il est toutefois possible de demander de distinguer deux notions.	
Étude de document	Formulation des deux questions et contenu sur lequel elles peuvent porter	La première question (2 ou 3 points) est descriptive. Elle teste la compréhension du document ; elle porte sur une partie ou la totalité du document. Il s'agit de traiter les informations du document : comparaison, synthèse de données, éventuellement explication. La seconde question (3 ou 4 points) est explicative. Elle porte sur un ou des éléments contenus dans un des objectifs d'apprentissage du programme de terminale tout en étant en lien avec les informations données par le document. La question doit permettre d'évaluer la maîtrise des connaissances et la capacité à mobiliser des données du document pour répondre à la question posée ; il convient donc d'éviter les formulations appelant une réponse longue ou complexe (analyse, synthèse, intérêt et portée par exemple). Il convient d' éviter les questions de définition car elles ne permettent pas d'évaluer la compréhension du candidat.	Sur 6 points. Il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information. Cette deuxième partie de l'épreuve est une étude d'un document statistique (graphique, tableau, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum comportant deux questions.
	Choix du document	Il s'agit obligatoirement d'un document statistique. Le document doit être en lien avec le programme de terminale. Le document ne peut pas être la représentation d'un mécanisme ou d'un modèle (équilibre de l'offre et de la demande par exemple) ni un schéma d'implication. Le document ne doit pas pouvoir être utilisé dans la troisième partie de l'épreuve ; les trois parties doivent être dissociées.	
Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire	Formulation de la question	Il ne faut pas libeller le sujet sous la forme d'une question. Formulation : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que... Il s'agit d'indiquer au candidat ce qu'il doit montrer, à lui ensuite de construire le raisonnement approprié. La question n'appelle donc pas la discussion, mais n'exclut pas nécessairement	Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles.

		toute nuance.	
	Contenu sur lequel peut porter la question	<p>Le sujet ne peut pas être transversal. Il porte sur une seule question du programme, et si possible sur la totalité d'un objectif d'apprentissage, mais des notions figurant dans d'autres questions du programme peuvent être mobilisées par les élèves.</p> <p>Le sujet ne peut pas porter sur le programme de la classe de première.</p>	
	Choix des documents	<p>Les documents ne sont pas uniquement factuels ; ils peuvent aussi être interprétatifs.</p> <p>Les schémas sont acceptés (ils sont considérés comme des textes – 2500 signes maximum).</p> <p>Les notions complexes du vocabulaire économique et social et du vocabulaire commun doivent être explicitées par une note (en revanche, il n'est plus nécessaire de définir par une note tous les termes qui n'apparaissent pas explicitement dans le programme). Les notions du programme de première n'ont pas à être définies.</p>	<p>Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à une paraphrase ou à un commentaire systématique et détaillé.</p> <p>Il comporte deux ou trois documents de nature différente (texte, graphique, tableau statistique, schéma, etc.). Chaque texte ne devra pas dépasser 2500 signes et chaque document statistique comporter plus de 120 données chiffrées.</p>
Articulation entre les différentes parties		<p>Les trois parties doivent être dissociées. Elles portent sur des questions différentes du programme et sur au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).</p> <p>Le sujet de la troisième partie de l'épreuve composée et celui de la dissertation portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).</p> <p>Les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur questions différentes du programme.</p>	<p>Les trois parties de l'épreuve composée portent sur trois questions différentes et au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés). Le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) ; Les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur différentes questions issues du programme.</p>

B. Dissertation

	Précisions / recommandations*	Ce que dit le texte (BO spécial n°2 du 13 février 2020)
Formulation du sujet	<p>Il est recommandé de diversifier autant que possible les types de formulation : Comment peut-on analyser... ? Comment peut-on expliquer... ? En quoi... ? Quel est le rôle de... ? Quels sont les effets de ... sur ... ? Vous analyserez... Vous montrerez que... Peut-on justifier... ? Peut-on analyser... en termes... ? Peut-on dire que ?...</p> <p>Il ne s'agit pas de renoncer aux sujets formulés « dans quelle mesure ? », mais de ne les utiliser que lorsque le sujet s'y prête réellement.</p> <p>Il faut éviter les « sujets plats sans verbe », par exemple « progrès technique et emploi ».</p>	<p>Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique et politique.</p>
Contenu sur lequel peut porter le sujet	<p>Le sujet ne peut pas être transversal. Il ne porte que sur une seule question du programme, mais dans la mesure du possible, sur davantage qu'un seul objectif d'apprentissage. Des notions figurant dans d'autres questions du programme peuvent être mobilisées par les élèves.</p> <p>Le sujet ne peut pas porter sur le programme de la classe de première. Des notions de première ne peuvent pas figurer dans les attentes, mais ces notions peuvent être utilisées dans l'intitulé du sujet et dans les documents.</p>	
Choix des	Les documents sont uniquement des documents	Pour aider le candidat à asseoir son travail sur

documents	<p>factuels. La présence d'un texte n'est pas systématique.</p> <p>Seuls les schémas factuels pourraient être acceptés.</p> <p>Les chronologies sont considérées comme un texte.</p> <p>Les notions complexes du vocabulaire économique et social et du vocabulaire commun doivent être explicitées par une note (en revanche, il n'est plus nécessaire de définir par une note tous les termes qui n'apparaissent pas explicitement dans le programme).</p> <p>Les notions du programme de première qui seraient utilisés dans l'intitulé ou dans les documents n'ont pas à être définies.</p>	<p>des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé.</p> <p>Il comporte trois ou quatre documents de nature strictement factuelle.</p> <p>Il s'agit principalement de données statistiques (graphique, tableau, carte, radar, etc.) ; un document texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.).</p> <p>Chaque document statistique ne devra pas dépasser 120 données chiffrées et le texte éventuel comporter plus de 2 500 signes.</p>
-----------	--	---

4. Exemple de sujet de dissertation et de son guide de correction (métropole 2023)

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

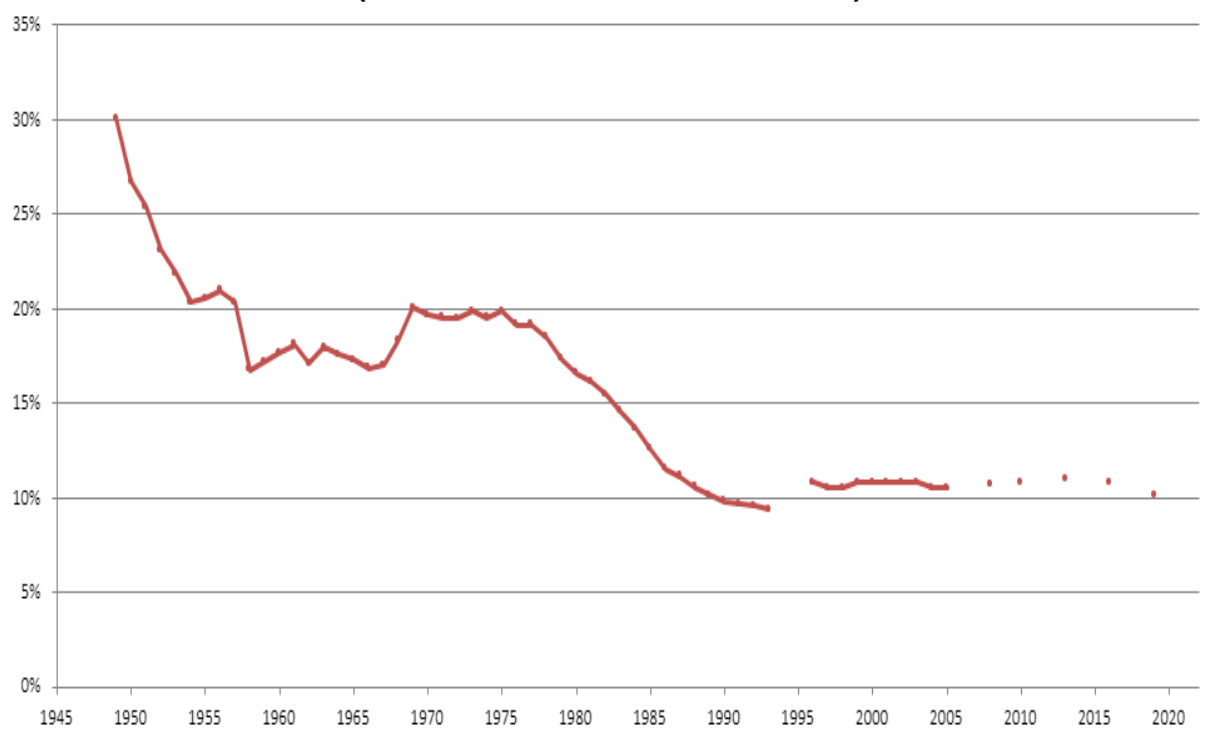
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment l'action collective s'est-elle transformée dans les sociétés démocratiques ?

DOCUMENT 1

**La syndicalisation des salariés en France depuis 1949
(en % de l'ensemble des salariés)**



Champ : ensemble des salariés, France métropolitaine

Source : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques, 2021.

Note : Certaines années, l'enquête n'a pas été réalisée, ce qui explique le caractère discontinu de la courbe.

DOCUMENT 2

Depuis plus de trois ans, Black Lives Matter¹ s'est constitué comme un vaste mouvement social cherchant à révéler et à démanteler ce que ses militants considèrent être la violence institutionnelle dirigée contre les minorités raciales aux États-Unis. L'acquittement contesté en juillet 2013 du vigile George Zimmerman dans la mort du jeune Africain-Américain² Trayvon Martin fut à l'origine de la formule #BlackLivesMatter, d'abord lancée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Bien qu'il ne se limite pas à la question de la « brutalité policière », le mouvement s'est développé et structuré à mesure que grandissait l'indignation provoquée par la révélation de la mort de centaines d'Africains-Américains sans armes tués par la police. [...] Le scandale causé par le verdict [d'acquittement de George Zimmerman] et les insinuations posthumes faisant de Martin le responsable de sa propre mort furent si intenses que Barack Obama dut se résoudre à prendre publiquement la parole, affirmant que Martin aurait pu être son fils, ou bien lui-même. Cette condamnation indirecte du verdict ne permit pas d'apaiser celles et ceux qui considéraient que Martin avait été « exécuté » à cause de la suspicion causée par la présence de son corps noir habillé d'un sweat à capuche (hoodie) dans une résidence surveillée. [...] À la suite du verdict, de nombreuses organisations de défense des droits civiques furent créées ou mobilisées afin de dénoncer la criminalisation des jeunes Africains-Américains. [...] Quant au cri de ralliement « Black Lives Matter », il fut lancé sur internet par trois militantes associatives, Alicia Garza, Patrisse Cullors et Opal Tometi, affirmant : « Our Lives Matter, Black Lives Matter ». Le mouvement gagna en importance à la suite d'autres morts d'Africains-Américains causées par la police.

Source : Audrey CELESTINE, Nicolas MARTIN-BRETEAU, « Un mouvement, pas un moment » : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l'ère Obama, *Politique américaine*, 2016.

- 1 : Black Lives Matter : « les vies des noirs comptent », mouvement politique, né en 2013 aux États-Unis au sein de la communauté africaine-américaine, qui milite contre le racisme envers les noirs.
- 2 : Africain-Américain : catégorie du bureau de recensement des États-Unis désignant les Américains d'ascendance africaine.

DOCUMENT 3

Moyens d'expression jugés les plus efficaces par les citoyens

Selon vous, qu'est-ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ? (en %).

Plusieurs réponses possibles.

En %	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018
Voter aux élections	67	65	61	58	60	61	55
Manifester dans la rue	23	32	30	31	26	26	42
Boycotter des entreprises ou des produits	35	38	29	41	39	43	37
Faire grève	20	21	22	20	19	21	27
Militer dans un parti politique	11	9	6	8	7	8	8
Discuter sur internet, sur un blog ou un forum	4	7	4	7	6	8	5

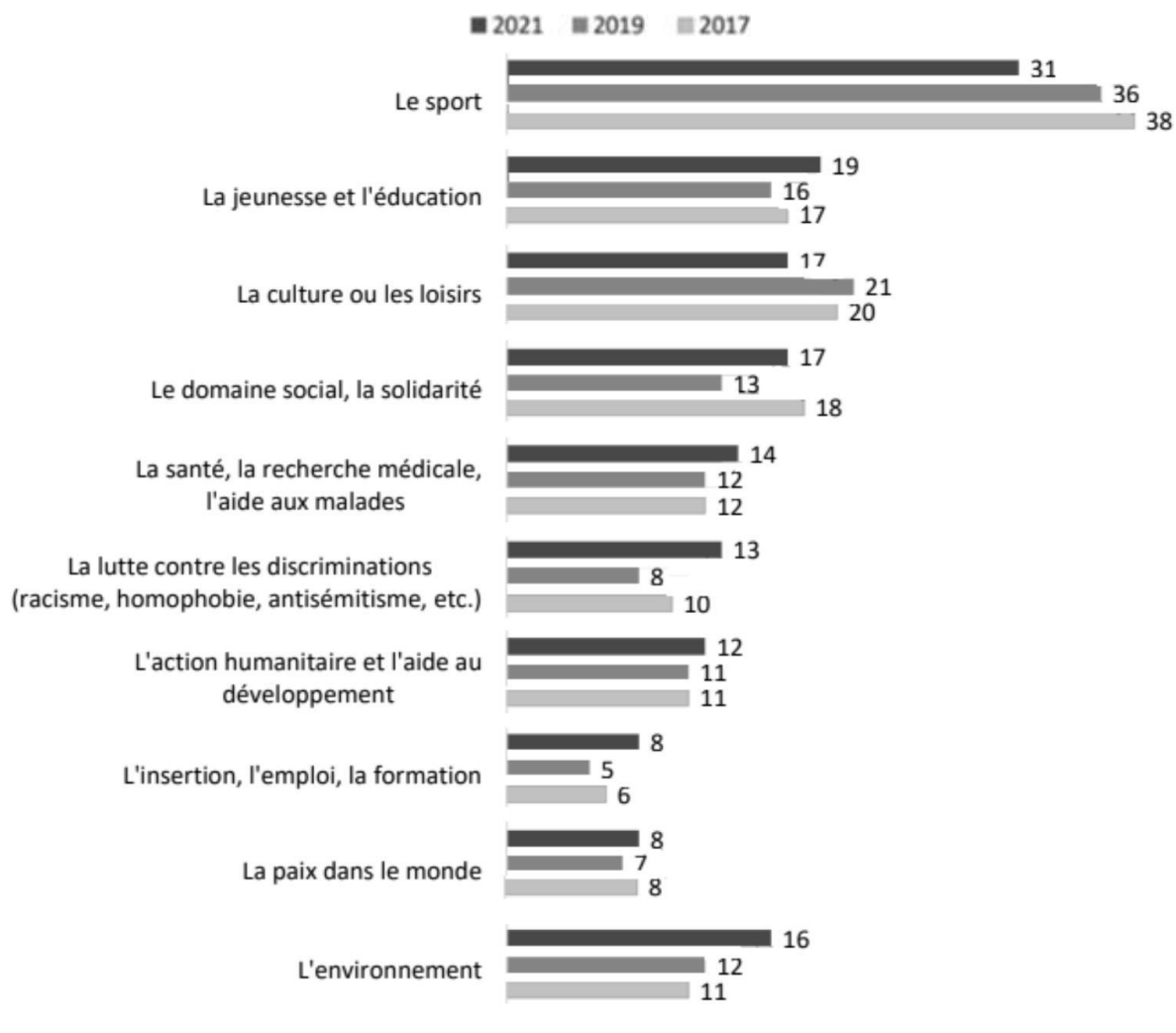
Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, janvier 2019.

DOCUMENT 4

Principales causes de l'engagement des jeunes

Dans quels domaines donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ? (en %)

Plusieurs réponses possibles (sauf pour « autre domaine »)



Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui donnent bénévolement de leur temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc.

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2019 et 2017.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
GUIDE DE CORRECTION (présentation en vigueur à partir de la session 2025)

Le guide de correction des concepteurs du sujet fournit des indications à destination des correcteurs. Il identifie les attentes suffisantes pour une très bonne copie et est donc complémentaire à la grille de support pour la notation.

La commission d'entente nationale peut préciser les attentes et définit les consignes de notation notamment dans le cadre de l'harmonisation de la notation jour 1 / jour 2.

Sujet : Comment l'action collective s'est-elle transformée dans les sociétés démocratiques ?

PROGRAMME OFFICIEL

Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

ATTENTES (pour une très bonne copie)

Mobilisation des connaissances personnelles (Notions, mécanismes et processus attendus)	
<ul style="list-style-type: none">- La notion d'action collective doit être définie ou expliquée, dans l'introduction ou dans le corps du développement.- Les trois dimensions des transformations sont attendues, au moins partiellement (objets, acteurs et répertoires).- Les transformations peuvent être présentées comme des évolutions ou comme des diversifications.- Les conflits du travail sont attendus même s'ils n'apparaissent quasiment pas dans les documents.- Une présentation d'un des autres objets de l'action collective est attendue pour établir leur transformation.- L'identification de trois acteurs est attendue.- La présentation d'une diversification des répertoires est attendue.- Aucune exhaustivité n'est attendue, il faut qu'apparaisse une compréhension des transformations de l'action collective.	

Mobilisation des informations des documents (le candidat peut ne pas mobiliser l'ensemble du dossier documentaire)	
Document 1	<ul style="list-style-type: none">- Une lecture significative de données ou une mesure d'évolution permet d'établir le repli des syndicats, acteur traditionnel de l'action collective.- La lecture du pourcentage de répartition fait apparaître le taux de syndicalisation ou précise l'ensemble de référence.- L'évolution doit être caractérisée même si elle n'est pas mesurée.
Document 2	<ul style="list-style-type: none">- Mobilisation de cet exemple de lutte minoritaire pour montrer l'évolution des objets de l'action collective.- Présentation des spécificités de ce mouvement social par rapport aux acteurs traditionnels de l'action collective.

	<ul style="list-style-type: none"> – Rôle des réseaux sociaux dans l'élargissement du répertoire de l'action collective.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> – Les données peuvent être mobilisées pour montrer les permanences comme les évolutions du répertoire de l'action collective. – La lecture des données fait apparaître des pourcentages de répartition. – Une caractérisation ou une mesure d'évolution est nécessaire pour établir la transformation des actions collectives.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> – Les données peuvent être mobilisées pour montrer la transformation des objets de l'action collective. – La lecture des données fait apparaître des pourcentages de répartition. – Une caractérisation ou une mesure d'évolution est nécessaire pour établir la transformation des objets de l'action.

Construction d'une argumentation permettant de répondre de manière structurée à la question posée :

- Éléments essentiels de l'argumentation :

Depuis les années 1960-1970, l'action collective a connu une diversification et de nombreuses transformations. Alors que dominaient, depuis la fin du XIXe siècle, des acteurs traditionnels institutionnalisés tels que les partis politiques et les syndicats, de nouveaux acteurs ont émergé. Cette transformation des acteurs s'est accompagnée d'une transformation des objets et des répertoires. Si les objets liés aux conflits du travail, utilisant des éléments conventionnels des répertoires d'action collective (grèves, manifestations de masse, etc.) restent dominants, d'autres objets et répertoires sont apparus. Par conséquent, on pourra successivement montrer que tant les objets, que les acteurs et les répertoires de l'action ont évolué au cours des six dernières décennies, en France comme dans d'autres sociétés démocratiques.

- Plan cohérent qui ménage l'équilibre des 2 ou 3 parties

Ex :

I) Les transformations des objets de l'action collective...	II) ...ont été portées par les mutations qu'ont connues leurs acteurs...	III)... diversifient leur répertoire d'action collective.
A) Un affaiblissement des objets de lutte liés aux conflits du travail.	A) Une moindre présence des acteurs classiques.	A) La tendance au déclin des formes classiques.
B) Une montée en puissance d'objets nouveaux.	B) L'émergence d'acteurs nouveaux moins institutionnalisés	B) La diversification des formes de l'action collective.

Alternatives :

I) Objets II) Acteurs et répertoires

I) Une transformation de l'action collective II) Une diversification plus qu'une transformation de l'action collective

Rappels des attentes formelles relatives à la dissertation (suffisantes pour une très bonne copie) :

- L'introduction peut prendre des formes variées tant qu'elle cadre le sujet et annonce l'argumentation. Une accroche n'est pas attendue en tant que telle.
- Le développement doit être cohérent, les deux ou trois parties doivent être organisées autour d'une idée directrice et doivent être autant que possible équilibrées.
- Une conclusion est attendue avec une réponse au sujet ; l'ouverture n'est pas une attente.

5. Exemple d'épreuve composée et de son guide de correction (métropole 2023)

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

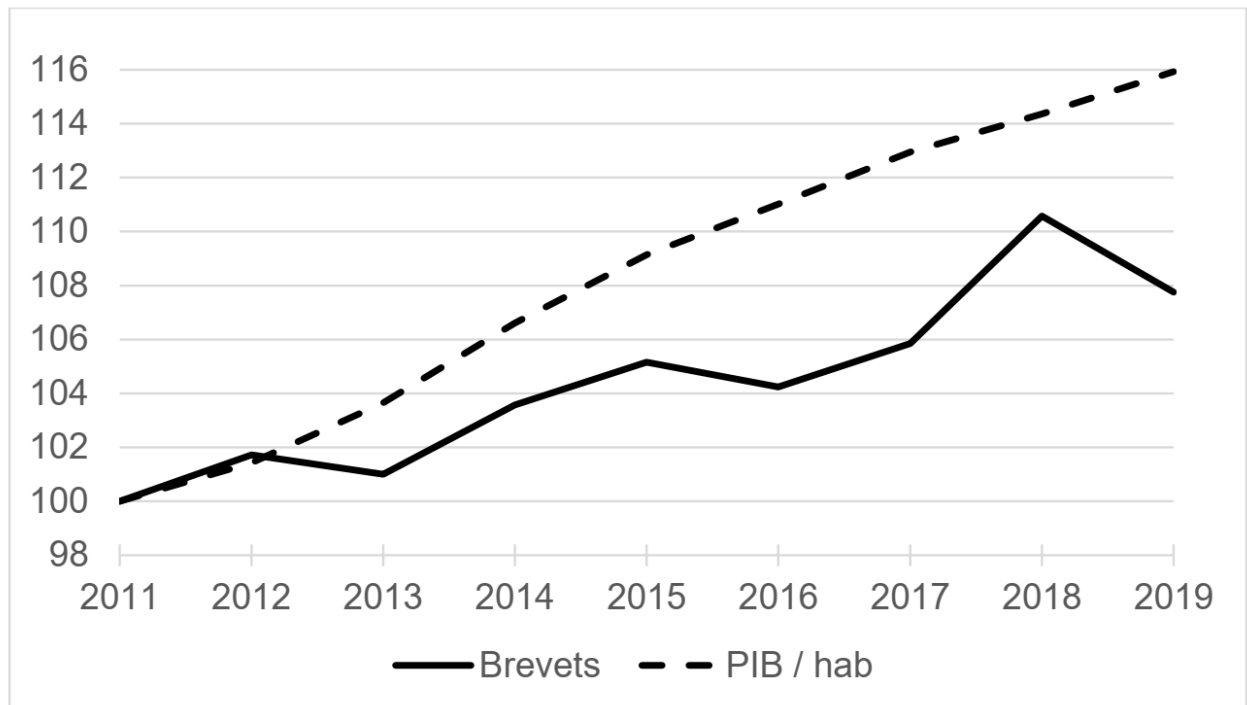
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez, à travers deux arguments, que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Évolution du nombre de brevets et du PIB par habitant (indice base 100 en 2011) au Royaume-Uni entre 2011 et 2019



Source : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 2022.

Questions :

1. Caractérisez l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez pourquoi il existe des échanges commerciaux entre pays comparables.

DOCUMENT 1

Principaux partenaires de la France à l'exportation et à l'importation de biens en 2021 (en milliards d'euros)

Pays	Exportations	Importations
Allemagne	68,9	81,2
Italie	39,1	46,2
Belgique	37,2	45,5
Espagne	36,5	42,1
États-Unis	36,2	34,0
Royaume-Uni	29,1	21,5
Chine ¹	24,4	63,8
Pays-Bas	19,8	28,5
Suisse	17,3	14,7
Pologne	12,0	13,6

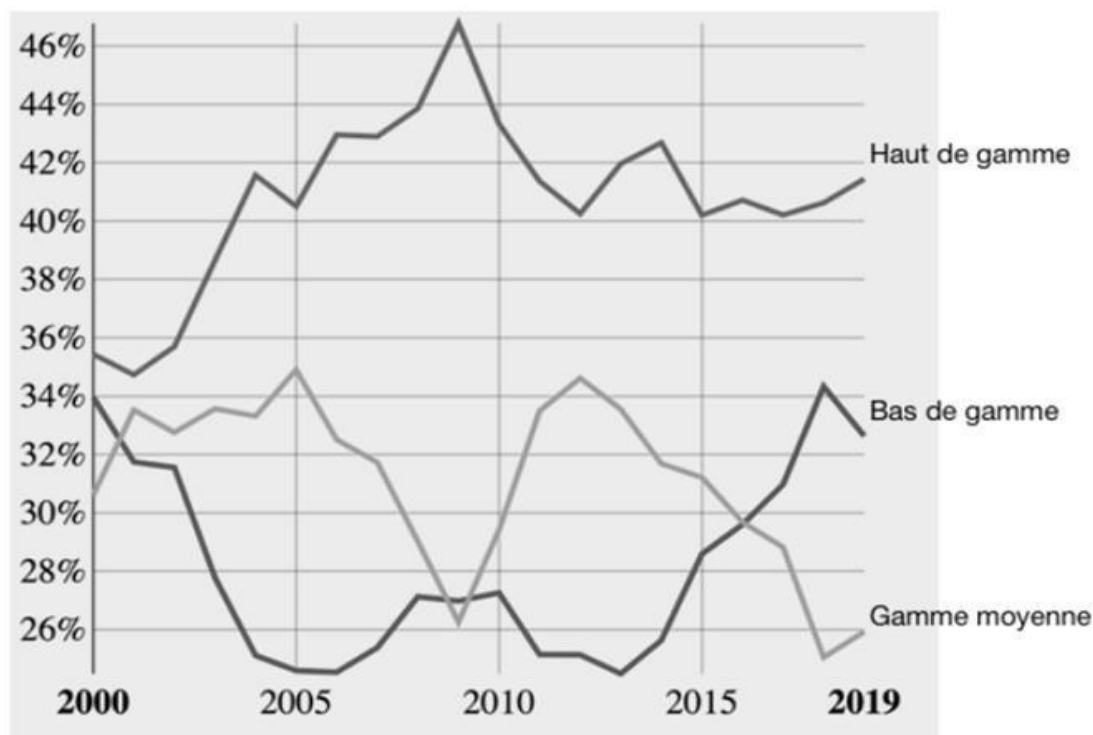
1 : Non compris Hong Kong.

Lecture : en 2021, la France exporte 68,9 milliards d'euros de biens en Allemagne et importe 81,2 milliards d'euros de biens d'Allemagne.

Source : d'après Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, 2022.

DOCUMENT 2

Structure des exportations de la France par gamme entre 2000 et 2019 (en % du total des exportations)



Source : d'après Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales, *Profils des pays*, 2021.

DOCUMENT 3

L'assemblage de l'Airbus A380 à Toulouse fournit un [...] exemple des interdépendances, au niveau de la production d'un bien final. Pour s'en tenir aux principaux composants, les arrêts de production consécutifs au confinement en Allemagne ont perturbé l'approvisionnement des fuselages avant et arrière ; ceux au Royaume-Uni ont réduit l'approvisionnement des ailes ; ceux en Espagne ont limité l'approvisionnement d'une partie de la queue. Tout cela a affecté la production en France : lorsque ces produits intermédiaires n'arrivent pas, la production à Saint- Nazaire (nez) et à Nantes (caissons centraux des ailes) ne peut avoir lieu, tout comme l'assemblage « en aval » du bien final – l'A380 – à Toulouse, même quand les responsables locaux décident de reprendre une activité normale. En outre, la construction de ces grands composants sur les sites respectifs nécessite elle-même des produits intermédiaires provenant d'autres pays, dans des secteurs variés de l'industrie et des services. Par conséquent, la production à Toulouse est affectée par les réductions de l'offre dans de nombreux pays.

Source : d'après Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales, *La lettre du CEPII*, juin 2020.

ÉPREUVE COMPOSÉE
GUIDE DE CORRECTION (présentation en vigueur à partir de la session 2025)

Le guide de correction des concepteurs du sujet fournit des indications à destination des correcteurs. Il identifie les attentes suffisantes pour une très bonne copie et est donc complémentaire à la grille de support pour la notation.

La commission d'entente nationale peut préciser les attentes et définit les consignes de notation notamment dans le cadre de l'harmonisation de la notation jour 1 / jour 2.

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Vous montrerez, à travers deux arguments, que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française. (4 points)

Sociologie et science politique

Comment est structurée la société française actuelle ?

Mobilisation des connaissances (Notions, mécanismes et processus attendus pour une très bonne réponse)

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- La notion de classe sociale doit être définie et présentée dans un cadre théorique identifié (Marx ou Weber).- Les deux arguments, théoriques ou statistiques, attendus peuvent être reliés aux débats présents dans l'objectif du programme :<ul style="list-style-type: none">- l'augmentation des distances inter-classes ou de certaines distances intra-classes,- l'identification subjective à un groupe social et la défense de ses intérêts.- Un débat n'est pas attendu, il suffit de montrer que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente sans se demander pourquoi le verbe rester a été utilisé. |
|--|

Exemple de contenu mobilisable (ces éléments ne doivent en aucun cas être considérés comme une norme) :

« Les classes sociales définies, par Marx, par la place occupée dans le processus de production, opposent les prolétaires aux capitalistes.

[...]

La persistance des inégalités économiques dans le temps renforce la thèse de l'existence de classes sociales.

Les inégalités entre groupes sociaux (les distances inter-classes) n'ont pas disparu et se renforcent.

- Le renforcement des distances inter-classes

Les distances inter-classes se caractérisent par les écarts qui séparent les groupes sociaux entre eux. Elles sont renforcées par le creusement des inégalités.

Accentuées par la crise de 2008 et le mouvement des Gilets jaunes, les inégalités entre les catégories sont de nouveau visibles. Avant redistribution, en 2021, le niveau de vie plancher des 5 % des ménages les plus aisés augmente de 5,6 % contre une baisse de 2 % pour les 20 % les plus démunis. La vulnérabilité au risque de chômage et d'exclusion sociale concerne davantage les catégories les plus défavorisées. Les inégalités matérielles resurgissent vivement dans l'espace et le débat politique.

- Une identification subjective encore plus présente : un entre-soi de classe recherché au sein de la bourgeoisie

La grande bourgeoisie en France forme une classe sociale à part. Conforme à la caractérisation de Marx, elle a conscience de l'intérêt qu'elle a à se mobiliser pour elle-même et à préserver son entre-soi par des stratégies de distinction (beaux quartiers,

établissements scolaires d'excellence, réseau d'interconnaissance). »
Extrait des fiches Campus de l'innovation - Collège de France

Deuxième partie (6 points) : Étude d'un document

Science économique

Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Question 1 : Caractériser l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)

Mobilisation des informations du document (le candidat ne doit pas présenter le document, la référence explicite à la source n'est pas attendue)

- Une caractérisation de l'évolution, qui montre la compréhension de l'indice 108 de base 100, est attendue.
- Une périodisation de cette évolution est attendue.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

Mobilisation des informations du document (le candidat ne doit pas présenter le document, la référence explicite à la source n'est pas attendue)

- Une expression de la corrélation entre les deux courbes est attendue quelle qu'en soit la forme.
- L'augmentation plus rapide du niveau de vie que du nombre de brevets peut être relevée et l'écart mesuré.

Mobilisation des connaissances personnelles (Notions, mécanismes et processus attendus pour une très bonne réponse)

- Les brevets doivent être caractérisés comme des droits de propriété.
- Une présentation de leur rôle sur la croissance doit passer par le fait qu'ils affectent l'incitation à investir ou à innover.
- L'effet des brevets sur l'incitation à innover est attendu, il peut être lié au monopole temporaire qu'il accorde ou à la fin de ce monopole (incitation à innover de nouveau).
- Le rôle de de l'innovation ou de l'investissement sur la croissance (ou le PIB par habitant) doit être exprimé mais son explication n'est pas attendue.

Exemple de contenu mobilisable (ces éléments sont sans lien avec le document présenté et ne doivent en aucun cas être considérés comme une norme) :

« Parmi les institutions qui favorisent la croissance, il en est une très importante : la garantie des droits de propriété. Le droit de propriété correspond au pouvoir d'utiliser une chose librement dans le cadre de la loi, d'en retirer les éventuels revenus et de pouvoir la céder. Par exemple, la propriété immobilière signifie le droit d'habiter le lieu, de le louer ou encore de le vendre ou le donner. Les droits de propriété sont variés - il est possible de protéger un bien immobilier (titre de propriété d'une maison par exemple), un bien mobilier (carte grise pour une voiture) mais aussi une idée (on parle alors de droits de propriété intellectuelle - il peut s'agir de brevets pour des innovations ou de droits d'auteur pour des œuvres artistiques).

Les droits de propriété sont essentiels pour favoriser l'échange marchand (ce qui a été vu en classe de première). Si la propriété n'était pas protégée par la loi, les agents économiques ne s'engageraient pas dans l'échange marchand par défiance ou manque d'intérêt économique. Les innovations étant source de croissance ; leur protection par des brevets est essentielle. En effet, les entreprises ne feront des investissements en recherche et développement que si elles sont sûres de pouvoir en retirer les bénéfices si la recherche aboutit. Par exemple, les investissements réalisés pour trouver un vaccin contre le virus du COVID19 ont été

considérables et les entreprises souhaitaient pouvoir les amortir et si possible les rentabiliser. Si la découverte n'avait pas été protégée, elle aurait été facilement copiée, et aucune entreprise n'aurait eu intérêt à investir dans l'innovation... Le brevet procure une protection juridique à l'innovateur qui lui donne un monopole, et donc la possibilité d'une tarification incluant les coûts de la recherche. Mais le problème est que le premier arrivé emporte toute la mise ! Cela peut décourager les autres, qui ont investi sans résultat. Pour remédier à cette difficulté, les pouvoirs publics peuvent alors limiter la durée du brevet ou donner le droit sous conditions d'imiter l'innovation si elle comporte une amélioration significative. Ce faisant, le brevet permet donc aussi la diffusion de l'innovation. »

Extrait des fiches Campus de l'innovation - Collège de France

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez pourquoi il existe des échanges commerciaux entre pays comparables.

PROGRAMME OFFICIEL

Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale. - Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur).

ATTENTES (pour une très bonne copie)

Mobilisation des connaissances personnelles et conduite du raisonnement (Notions, mécanismes et processus attendus – respect de la consigne)	
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit circonscrire les explications aux pays comparables (niveau de développement proche) sans que l'expression de commerce intra-branche ne soit attendue. - Une démonstration du rôle de la différenciation des produits dans l'existence d'échanges entre pays comparables est attendue. Un raisonnement détaillé est attendu mais pas nécessairement le terme de différenciation horizontale. - Une démonstration est aussi attendue sur les différences de qualité entre produits dans l'existence d'échanges entre pays comparables. Un raisonnement détaillé est attendu mais pas nécessairement le terme de différenciation verticale. - La mobilisation des avantages comparatifs pour expliquer des échanges de produits de qualités différentes est possible. - La fragmentation de la chaîne de valeur et son rôle sur les échanges commerciaux (de biens intermédiaires par exemple) entre pays comparables sont attendus 	

Mobilisation des informations des documents (le candidat peut ne pas mobiliser l'ensemble du dossier documentaire)	
Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - Document mobilisable pour mettre en évidence l'importance des échanges de la France avec des pays comparables. - Une sélection de données pertinentes et une lecture de données sont attendues. - L'exclusion de la Chine du champ du sujet est attendue (sauf comme contre-exemple).

Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Document mobilisable pour montrer le rôle des différences de qualités des produits dans les échanges entre pays comparables. - Une lecture pertinente de pourcentages de répartition est attendue. - Une caractérisation ou une mesure des variations de la structure des exportations selon leur qualité est attendue.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation mobilisable pour introduire le rôle de la fragmentation de la chaîne de valeur dans les échanges entre pays comparables. - L'interdépendance entre les pays étant décrite dans un contexte de réduction des échanges, une utilisation maladroite de ce document pourra être tolérée.

Rappels des attentes formelles relatives au raisonnement (suffisantes pour une très bonne copie) :

- *Le développement du raisonnement s'organise en parties, voire de sous-parties, dont le nombre et la longueur sont libres.*
- *Si la présence d'une introduction et d'une conclusion est attendue, on ne peut exiger davantage qu'une phrase introductive et une phrase conclusive répondant à la question.*

Exemple de contenu mobilisable (ces éléments sont sans lien avec le dossier documentaire présenté et ne doivent en aucun cas être considérés comme une norme) :

« Les échanges entre l'Amérique du Nord, l'Union Européenne à 28, les autres pays d'Europe et le Japon représentent plus de 40 % du commerce mondial en 2017.

On peut définir des pays comparables comme des pays qui possèdent des dotations factorielles et technologiques proches (ces volumes de dotations convergeant illustrent des niveaux de développement économique proches). Ils possèdent donc les mêmes avantages comparatifs. Comment alors expliquer les échanges entre ces pays ?

- Les échanges de produits identiques mais différenciés

Une première manière d'expliquer les échanges entre pays comparables renvoie à l'existence d'une demande des consommateurs pour la variété des produits. Plus le choix entre produits différenciés de même niveau de gamme augmente, plus la satisfaction des consommateurs augmente.

Le commerce international permet donc d'échanger des produits identiques mais différenciés. Les entreprises de chaque pays proposant des caractéristiques qui sont propres à leurs produits.

Cette différenciation des produits permet alors d'expliquer les échanges entre pays comparables : par exemple, la France et l'Italie échangent des fromages de types différents.

Il est possible de justifier la différenciation des produits par le biais de la demande, comme nous venons de le faire, mais également par celui de l'offre. Pour échapper à la concurrence, les firmes mettent en œuvre des stratégies de différenciation de leurs produits. Elles font en sorte de donner à leurs produits des caractéristiques (caractéristiques techniques, design, couleur, forme, image de marque, etc...) que les produits des autres firmes ne possèdent pas.

- Le rôle de la qualité des produits

Les économies comparables peuvent également échanger des produits similaires mais de niveau de gamme différents : ces produits similaires se distinguent alors par leur niveau de qualité et donc leur prix. Par exemple, la France exporte en Allemagne des voitures de milieu de gamme et importe des voitures haut de gamme.

En France sur la période 2015-2017, ce type de commerce explique 42 % du commerce français de produits manufacturés. On retrouve des ordres de grandeur relativement similaires pour l'Allemagne.

La capacité d'une économie à se positionner dans une branche donnée sur un niveau de gamme élevé dépend de ses dotations technologiques (capital technologique et capital

humain) qui lui permettent de produire ce que ses concurrents ne savent pas faire. On remarque ici que les dotations technologiques n'ont pas un effet sur la productivité du travail (cf l'explication des avantages comparatifs dans l'OA1) mais sur ce qu'il est possible de produire.

- Le rôle de la fragmentation des chaînes de valeur

Les échanges internationaux entre pays comparables ne concernent pas que le commerce de produits finis. Il concerne également le commerce de biens intermédiaires, c'est-à-dire de produits semi-finis qui feront l'objet de transformation, mais aussi pièces détachées ou composants qui feront l'objet d'un assemblage. Ce type de commerce est la conséquence directe de la fragmentation des chaînes de valeur.

Cette fragmentation est mondiale. Les firmes ont scindé la réalisation d'un produit – de sa conception à sa distribution en passant par l'assemblage ou le marketing – en de multiples tâches qui sont réparties dans différents pays.

Des pays globalement similaires en termes de dotations factorielles vont alors se spécialiser sur des niveaux de gamme différents d'un même produit.

L'exemple du lanceur spatial européen Ariane 6 illustre cette fragmentation de la chaîne de valeur entre économies comparables puisque sa fabrication implique 600 entreprises originaires de treize pays européens. »

Extrait des fiches Campus de l'innovation - Collège de France

6. Grilles nationales de support pour la notation de la dissertation et de l'EC3 au baccalauréat

Dissertation : **: /20**

Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...) :	
Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet.	1
Absence ou quasi-absence des références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme) - Pas d'argumentation – Aucune utilisation des documents.	2 – 5
Sujet mal traité : manque de rigueur dans la démonstration, manque de pertinence du plan (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions du programme mobilisés - Trop peu de références aux documents.	6 – 9
Une problématique, une démonstration et un plan, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (réponse partielle ou superficielle ; des erreurs ; quelques passages hors-sujet).	Pas moins de 10
Problématique, démonstration et plan corrects - Références aux mécanismes et aux notions au programme assez bien maîtrisées - Documents assez bien exploités.	Pas moins de 13
Bonnes copies (bonne maîtrise du sujet avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents, plan cohérent et équilibré, introduction et conclusion conformes).	Pas moins de 16
Très bonnes copies (très bonne maîtrise du sujet, avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (20).	Pas moins de 19

Quelques remarques :

1. Les notes les plus basses sont attribuées à des copies nettement déficientes.
2. Pour obtenir la note 20/20, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.
3. A partir de la note 10, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.
4. Un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point.

EC3
/10

Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...) :	
Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet	1
Manque très important de références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme). Aucune utilisation des documents.	1,5 - 2,5
Sujet mal traité : la consigne n'est pas respectée - Manque de pertinence du raisonnement (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions au programme en lien avec la consigne - Trop peu ou pas de références aux documents - Pas de connaissances personnelles adaptées.	3 - 4,5
Un raisonnement globalement conforme à la consigne, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (des oublis ; des erreurs ; des passages hors-sujet...).	Pas moins de 5
Un raisonnement correct et globalement conforme à la consigne - Des références aux mécanismes ou aux notions au programme maîtrisées - Des documents relativement bien exploités.	Pas moins de 6,5
Bonnes copies (raisonnement satisfaisant avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents).	Pas moins de 8
Très bonnes copies (très bon raisonnement avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (10).	Pas moins de 9,5

Quelques remarques :

1. Pour obtenir la note 10/10, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.
2. A partir de la note 5, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.

Remarque concernant l'épreuve composée : un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point. Même si ce point concerne l'ensemble de l'épreuve composée, il ne sera soustrait ou attribué que sur la note de l'EC 3

7. Texte de cadrage national : Les attentes au baccalauréat

L'objectif de ce texte de cadrage est de répondre aux questions les plus fréquemment posées, lors des commissions d'entente, sur différents aspects relatifs à la dissertation et à l'épreuve composée. Il s'agit d'attentes à l'examen ; les professeurs ont toute liberté de définir des attentes différentes dans le cadre de la formation de leurs élèves.

I. La dissertation :

La dissertation doit comporter une introduction, un développement composé de deux ou trois parties autant que possible équilibrées et une conclusion.

Son principal objectif est de répondre à la question posée par le sujet, en s'appuyant sur les connaissances issues du programme et en mobilisant les informations pertinentes, notamment celles figurant dans le dossier.

A) L'introduction :

L'introduction doit présenter l'intérêt du sujet posé, les enjeux qu'il soulève et la manière dont le candidat entend y répondre.

1) L'introduction doit-elle nécessairement comporter une accroche ?

Le candidat doit présenter l'intérêt du sujet. Pour cela, il peut parfois être intéressant de rattacher le sujet à un fait économique et social, en particulier en lien avec l'actualité. Cependant, du moment que le candidat présente explicitement l'intérêt théorique et/ou empirique du sujet qui lui est proposé, la présence formelle d'une phrase d'accroche n'est pas attendue.

2) L'introduction doit-elle nécessairement comporter une définition des termes du sujet ?

Présenter l'intérêt du sujet suppose évidemment de s'intéresser à sa formulation et aux notions qu'il comporte. Pour la plupart des sujets, le travail de définition des termes et/ou des notions fait partie intégrante de l'intérêt du sujet lui-même. On s'attend donc à ce que les notions soient définies ou illustrées de façon pertinente dès l'introduction.

Toutefois on ne pénalisera pas une copie dans laquelle la définition (ou l'explicitation) d'un ou des termes du sujet n'interviendrait que dans le corps du développement.

3) L'introduction doit-elle comporter la formulation d'une problématique ?

La construction d'une problématique est une compétence transversale travaillée en classe de terminale. Il ne faut pas attendre un degré important de maîtrise de cette compétence dès la fin de l'année. Ainsi, on attendra simplement des candidats qu'ils explicitent clairement en introduction quelle sera leur démarche pour répondre à ce qu'ils estiment être les enjeux ou les questionnements soulevés par le sujet. Libre à eux de le faire sous forme interrogative ou de se limiter à une annonce de plan.

4) L'introduction doit-elle comporter une annonce de plan ?

L'introduction doit permettre de mettre en évidence la démarche qui soutiendra l'argumentation et, en particulier, les différentes étapes de la réponse au sujet.

Elle comporte donc, en plus de la problématique ou à la place de la problématique, une annonce rédigée des grandes parties du plan (Ex : nous verrons d'abord que... avant de nuancer notre propos...) avec ou sans mention de I., II. etc.

B) Le développement

Le développement comporte 2 ou 3 parties, équilibrées autant que possible, et articulées de manière à constituer une réponse argumentée à la question posée. Les 2 ou 3 grandes parties seront elles-mêmes organisées en sous parties (2 ou 3).

1) *Doit-on sanctionner le fait que les parties ne soient pas équilibrées ?*

Le développement doit être autant que possible équilibré. Toutefois l'équilibre des parties n'est qu'un élément d'appréciation des bonnes copies parmi d'autres éléments. Ainsi une très bonne copie avec une très bonne maîtrise du sujet, une utilisation particulièrement pertinente des informations des documents, des notions et mécanismes très bien maîtrisés reste une très bonne copie même avec un plan déséquilibré.

2) *Doit-on sanctionner un hors-sujet ?*

Un hors-sujet traduit un mauvais cadrage du sujet alors que la compréhension du sujet et son analyse constituent des compétences attendues. Toutefois, tous les hors-sujets ne font pas l'objet d'une pénalisation.

- Si le hors-sujet « s'ajoute » à un développement par ailleurs pertinent et complet, il ne sera pas sanctionné. Il convient de garder à l'esprit que tous les éléments développés hors-sujet sont déjà sanctionnés par le simple fait qu'ils n'apportent aucune valorisation à la notation et qu'ils ont fait perdre au candidat du temps qui aurait pu être utilisé pour des éléments valorisables. C'est pourquoi il est inutile de sanctionner spécifiquement un candidat qui a fait preuve d'une bonne maîtrise du sujet mais qui a développé des éléments hors-sujets que ce soit par volonté de mieux faire ou par peur de ne pas apporter assez de connaissances.
- Si le hors-sujet « se substitue » à des éléments attendus et s'il traduit une mauvaise compréhension du sujet, il sera pénalisé. Si le sujet est mal traité la copie sera notée en dessous de 10, si la démonstration reste correcte malgré un plan peu cohérent la copie pourra obtenir plus de 10 sans pour autant être une bonne copie.

3) *Doit-on sanctionner un candidat qui n'utilise pas tous les documents ?*

Les objectifs de l'épreuve précisent qu'il est demandé au candidat « *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier* ». L'utilisation des informations issues des documents est donc une attente de la dissertation, l'analyse et la mobilisation de documents de nature variée fait partie des compétences transversales travaillées en SES depuis la seconde et évaluées par la dissertation.

Pour autant une copie peut être excellente sans mobiliser l'ensemble des informations issues des documents ni même tous les documents. Plus précisément, il est attendu que le candidat mobilise des informations provenant d'au moins deux documents sur trois ou de trois documents sur quatre.

Dans la mesure où la faculté à mobiliser des données pertinentes *notamment issues du dossier* est un critère de réussite, le fait d'être capable de mobiliser l'ensemble des documents de façon particulièrement complète et pertinente est un élément de valorisation de la copie.

4) *L'élève doit-il mobiliser des données statistiques et, dans ce cas, doit-il effectuer des calculs ?*

Le fait d'analyser et de mobiliser des données statistiques pertinentes et, éventuellement, de les enrichir par des calculs simples est une compétence attendue du cycle terminal.

Le candidat doit donc mobiliser des données statistiques issues du dossier documentaire qui est, dans l'épreuve de dissertation, composé essentiellement de tableaux et de graphiques.

Sont attendues avant tout la sélection des données adaptées aux besoins de l'argumentation et leur mobilisation rigoureuse.

Des calculs ne sont pas attendus ; en revanche ils seront valorisés, même si les résultats restent imprécis (les candidats ne disposent pas de calculatrice).

5) *Doit-on valoriser des éléments qui iraient au-delà du programme ? Doit-on au contraire les sanctionner ?*

Ne sont attendues que les connaissances présentes dans les objectifs d'apprentissage du programme.

Un candidat qui mobiliserait des éléments de réponse allant au-delà du programme, ne saurait être valorisé pour cette raison, au risque qu'implicitement les éléments hors-programme ainsi valorisés ne soient considérés ensuite comme des attentes (ce qui, cumulé sur plusieurs années, ne peut aboutir qu'à un effet très « inflationniste » quant à la quantité des contenus à traiter).

Toutefois, un candidat qui réussirait à répondre de manière complète et pertinente au sujet en substituant à une partie des éléments attendus des éléments hors programme tout aussi pertinents, ne saurait être sanctionné et pourrait avoir une excellente note.

6) *Doit-on pénaliser un élève qui utilise, comme éléments de réponse, uniquement des contenus issus des documents ?*

Dans la mesure où les documents ne couvrent pas nécessairement l'intégralité du sujet, le fait de n'utiliser que le contenu des documents, sans aucun apport de connaissances du programme risque d'aboutir à une réponse incomplète, donc sanctionnable.

Toutefois, un candidat qui, ne mobilisant que le contenu des documents, arriverait à proposer une réponse complète, équilibrée et pertinente à la question posée pourrait obtenir une excellente note.

C) La conclusion

La conclusion, conformément à ce qui est rappelé dans le document de présentation de l'épreuve, a vocation à synthétiser les principaux arguments convoqués et, surtout, à formuler une réponse claire au sujet posé (sachant que répondre à la question posée est la principale finalité de la dissertation).

Elle peut comporter une phrase d'ouverture, mais celle-ci ne saurait en aucun cas être considérée comme une attente.

D) L'orthographe et l'expression

L'expression écrite est une compétence transversale attendue en sciences économiques et sociales. L'orthographe et l'expression écrite sont évaluées dans l'ensemble de la copie. Pour rappel, un point au maximum pourra être retiré pour de gros problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point.

II. **L'épreuve composée**

A) L'EC 1

1) *L'EC 1 doit-elle nécessairement comporter les définitions des notions ?*

L'EC 1 est une épreuve de « mobilisation des connaissances » issues du programme, dans le but de répondre à une question précise.

Les notions doivent être définies ou illustrées de façon pertinente. Il est nécessaire d'expliciter de manière claire les notions et mécanismes et leur rapport avec la question posée.

2) *L'EC 1 doit-elle être organisée sous forme de paragraphe argumentatif, comportant différentes parties et d'éventuelles transitions ?*

Il n'y a pas de forme imposée pour l'EC 1.

Le candidat doit répondre précisément à la question qui lui est posée, en mobilisant les éléments appropriés du programme.

Le fait que sa réponse prenne la forme de ce qui est parfois appelé AEI (affirmer, expliquer, illustrer) ne constitue aucunement une attente.

B) L'EC 2

Question 1 :

Le document de présentation indique que « *La première question (2 ou 3 points) est descriptive. Elle teste la compréhension du document et porte sur une partie ou sur la totalité du document* ». On attend que l'élève soit capable de restituer, sans se tromper, les informations apportées par un document statistique.

1) *Les candidats doivent-ils présenter le document (titre, type de document, unités, date, source...) ?*

La présentation du document (titre, source, unité...) n'est pas une attente.

L'attention portée par le candidat à certains éléments de présentation du document (par exemple la source ou les unités...) ne peut être que bénéfique à la qualité de sa lecture et au soin apporté à la présentation.

2) *Doit-on sanctionner les candidats qui se contentent d'une lecture littérale des données, telles qu'elles sont fournies par le document, sans proposer une reformulation qui attesterait de leur bonne compréhension ?*

La première question constitue essentiellement un exercice de lecture de données. On attend que les candidats restituent, sans se tromper et avec rigueur, les informations apportées par le document. Pour cela, ils utilisent les différentes unités travaillées durant leur scolarité.

Il n'est aucunement attendu que les candidats proposent une reformulation qui, supposément, attesterait de leur compréhension.

Par exemple, on attend que les candidats indiquent que « Au premier trimestre 2024, le taux de chômage était de 7,5 % en France » et non une reformulation du type « Au premier trimestre 2024, pour 100 actifs il y en avait en moyenne 7,5 qui étaient au chômage ».

Une réponse du type : « le chômage, au premier trimestre 2024, était de 7,5 » est fautive car il manque l'unité et le fait qu'il s'agit d'un taux.

De la même manière, on sanctionnera évidemment toutes les réponses fausses du type « Au premier trimestre 2024 le chômage a augmenté de 7,5% ».

3) *Lorsqu'on demande de comparer des données ou de caractériser des évolutions, les candidats doivent-ils réaliser des calculs ?*

La question posée doit être explicite et l'on ne peut attendre d'un candidat qu'il traite un élément qui ne lui a pas été demandé. Si aucun calcul n'est explicitement demandé, aucun calcul ne doit être attendu.

Si le concepteur de la question souhaite un calcul, il doit rédiger sa question en fonction de cette attente.

Question 2 :

Il s'agit d'une question pour laquelle est demandé aux candidats de répondre « A l'aide du document et de vos connaissances... ».

Le document de présentation indique : « *la seconde question (3 ou 4 points) est explicative. Elle porte sur un ou des éléments contenus dans un des objectifs d'apprentissage du programme de terminale tout en étant en lien avec les informations données par le document.* ».

1) *La deuxième question de l'EC 2 doit-elle être organisée sous forme de paragraphe argumentatif, comportant différentes parties et d'éventuelles transitions ?*

Il n'y a pas de forme imposée pour la deuxième partie de l'EC 2.

L'élève doit répondre précisément à la question qui lui est posée, en mobilisant les éléments appropriés du programme et des informations pertinentes du document.

Sa réponse doit être claire et complète et organisée de manière cohérente mais il n'y a aucune attente formelle particulière en ce qui concerne le nombre de paragraphes ou la présence d'une éventuelle introduction ou d'une éventuelle conclusion.

2) *Les candidats doivent-ils mobiliser le contenu du document ? Que faire face à une réponse qui se contente de restituer des contenus de cours ?*

Dans la mesure où il est explicitement demandé de répondre « A l'aide du document et de vos connaissances... » on attend que les candidats mobilisent, dans leur réponse, des informations contenues dans le document. Une réponse qui ne le ferait pas ne pourrait pas prétendre à la note maximale.

3) *Les candidats doivent-ils donner les définitions des notions mobilisées ?*

Les notions doivent être définies ou illustrées de façon pertinente. Il est nécessaire d'explicitier de manière claire les notions et mécanismes et leur rapport avec la question à laquelle il s'agit de répondre.

4) *Les candidats doivent-ils effectuer des calculs, à partir des données du documents ?*

Le fait d'effectuer des calculs n'est pas explicitement une attente.

Toutefois, le cas échéant, des calculs simples (relevant simplement de l'ordre de grandeur) pourraient valoriser une réponse en lui permettant, par exemple, d'étayer un propos de manière plus précise.

5) *Doit-on sanctionner les candidats qui exposent des éléments de cours sans lien direct avec la question posée (mais éventuellement en lien avec l'OA auquel la question se rattache) ?*

Les hors-sujets de ce type doivent se voir attribuer une note moins élevée que les réponses précises à la question. Si certains éléments du développement permettent de répondre de manière complète et exacte à la question, le candidat peut toutefois bénéficier d'une note correcte mais non maximale.

C) L'EC 3

Le sujet d'EC 3 est formulé sous forme de consigne et non de question. D'après le document de présentation, « *il invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et à mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles.* ».

La consigne consiste à « montrer que » et non à « débattre ».

1) L'EC 3 est-elle une mini-dissertation ? Doit-elle comporter une introduction, un développement en deux ou trois parties, et une conclusion ?

L'EC 3 n'est pas une mini-dissertation. Il ne s'agit pas de « dissenter » mais d'exécuter une consigne précise en sélectionnant avec soin, dans le cours et dans le dossier documentaire, les contenus appropriés.

Si elle doit comporter une phrase d'introduction qui rappelle la consigne et une phrase de conclusion qui synthétise les principaux arguments mobilisés, on n'attend pas une introduction et une conclusion développées.

Quant au développement, s'il doit être cohérent et organisé de manière à traiter de façon claire et complète la consigne, il n'y a pas d'attentes spécifiques quant au nombre et à la structure des paragraphes. Une consigne d'EC 3 peut être parfaitement traitée, par exemple, par 5 paragraphes déroulant de manière cohérente les différents éléments attendus. L'équilibre entre ces paragraphes n'est pas attendu, certains peuvent être plus développés que d'autres.

2) Doit-on sanctionner un hors-sujet ?

Un hors-sujet traduit un mauvais cadrage du sujet alors que la compréhension du sujet et son analyse constituent des compétences attendues. Toutefois, tous les hors-sujets ne font pas l'objet d'une pénalisation.

- Si le hors-sujet « s'ajoute » à un développement par ailleurs pertinent et complet, il ne sera pas sanctionné. Il convient de garder à l'esprit que tous les éléments développés hors-sujet sont déjà sanctionnés par le simple fait qu'ils n'apportent aucune valorisation à la notation et qu'ils ont fait perdre au candidat du temps qui aurait pu être utilisé pour des éléments valorisables. C'est pourquoi il est inutile de sanctionner spécifiquement un candidat qui a fait preuve d'une bonne maîtrise du sujet mais qui a développé des éléments hors-sujets que ce soit par volonté de mieux faire ou par peur de ne pas apporter assez de connaissances.

- Si le hors-sujet « se substitue » à des éléments attendus et s'il traduit une mauvaise compréhension du sujet, il sera pénalisé. Si le sujet est mal traité la copie sera notée en dessous de 5, si le raisonnement reste correct, la copie pourra obtenir plus de 5 sans pour autant devenir une bonne copie.

3) Doit-on sanctionner un candidat qui n'utilise pas tous les documents ?

Les objectifs de l'épreuve précisent qu'il est demandé au candidat « d'exploiter les documents du dossier ». L'utilisation des informations issues des documents est donc une attente de l'EC 3, l'analyse et la mobilisation de documents de nature variée fait partie des compétences transversales travaillées en SES depuis la seconde.

Pour autant une copie peut être excellente sans mobiliser l'ensemble des informations issues des documents ni même tous les documents. Plus précisément, il est attendu que le candidat mobilise des informations provenant d'au moins un document sur deux ou de deux documents sur trois.

Dans la mesure où la faculté à mobiliser des données pertinentes notamment issues du dossier est un critère de réussite, le fait d'être capable de mobiliser l'ensemble des documents de façon particulièrement complète et pertinente est un élément de valorisation de la copie.

4) Doit-on sanctionner la « paraphrase » des documents ?

Comme l'absence d'utilisation d'un document n'est pas sanctionnable, il est logique de ne pas sanctionner la paraphrase.

Par ailleurs, il est généralement difficile de distinguer la mobilisation d'un document texte de sa paraphrase.

Ainsi, un candidat qui reprendrait « à plat » le contenu d'un document, en le reformulant avec

ses propres mots, mais qui le mobiliserait à bon escient dans le cadre de sa démonstration aura fait la preuve de sa faculté à mobiliser des informations pertinentes issues du dossier.

5) Le candidat doit-il mobiliser des données statistiques et, dans ce cas, doit-il effectuer des calculs ?

Le fait d'analyser et de mobiliser des données statistiques pertinentes et, éventuellement, de les enrichir par des calculs simples est une compétence attendue du cycle terminal.

Le candidat doit donc mobiliser des données statistiques issues du dossier documentaire. Sont attendues avant tout la sélection des données adaptées aux besoins du raisonnement et leur mobilisation rigoureuse.

Des calculs ne sont pas attendus ; en revanche ils seront valorisés, même si les résultats restent imprécis (les candidats ne disposent pas de calculatrice).

5) Doit-on valoriser des éléments qui iraient au-delà du programme ? Doit-on au contraire les sanctionner ?

Ne sont attendues que les connaissances présentes dans les objectifs d'apprentissage du programme.

Un candidat qui mobiliserait des éléments de réponse allant au-delà du programme ne saurait être valorisé pour cette raison, au risque qu'implicitement les éléments hors-programme ainsi valorisés ne soient ensuite considérés comme des attentes (ce qui, cumulé sur plusieurs années, ne peut aboutir qu'à un effet très « inflationniste » quant à la quantité des contenus à traiter).

Toutefois, un élève qui réussirait à répondre de manière complète et pertinente au sujet en substituant à une partie des éléments attendus des éléments hors programme tout aussi pertinents, ne saurait être sanctionné et pourrait avoir une excellente note.

6) Doit-on pénaliser un candidat qui utilise, comme éléments de réponse, uniquement des contenus issus des documents ?

Il est attendu que le candidat fasse « appel à ses connaissances personnelles ».

Toutefois, un élève qui, ne mobilisant que le contenu des documents, arriverait à proposer une réponse complète, équilibrée et pertinente à la question posée pourrait obtenir une excellente note.

D) L'orthographe et l'expression

L'expression écrite est une compétence transversale attendue en sciences économiques et sociales. L'orthographe et l'expression écrite sont évaluées dans l'ensemble de la copie. Pour rappel, un point au maximum pourra être retiré pour de gros problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point.

8. Exemple de grille d'évaluation formative des épreuves de type baccalauréat

1. La dissertation

a) Objectifs

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

b) Critères de réussite (grille d'évaluation formative)

		(-- ; - ; + ; ++)
Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet	Je mobilise avec pertinence les connaissances acquises dans le cadre du programme pour traiter le sujet.	
	J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et en donnant des exemples appropriés.	
Exploitation du dossier en lien avec le sujet	J'exploite le dossier documentaire en sélectionnant les informations utiles pour répondre au sujet.	
	Je lis correctement les données statistiques et effectue éventuellement des calculs simples pour mieux les exploiter.	
	J'utilise mes connaissances acquises dans le cadre du programme pour enrichir l'exploitation du dossier.	
Qualité de l'argumentation	Je réponds à la consigne du sujet en développant une argumentation reposant sur un plan cohérent et logique.	
	Je développe mon argumentation sous la forme d'une introduction, d'un développement composé de deux ou trois parties relativement équilibrées et d'une conclusion.	
	Chaque partie est structurée en deux ou trois sous-parties qui se complètent.	
	Mon argumentation prend appui sur l'exploitation du dossier documentaire et la mobilisation de connaissances pertinentes pour répondre au sujet.	

	J'exploite les données statistiques du dossier documentaire pour justifier et illustrer mon raisonnement.	
Qualité de l'introduction et de la conclusion	Dans l'introduction : <ul style="list-style-type: none"> ○ je présente les enjeux du sujet et j'en explicite les termes clés. ○ je présente une problématique adaptée à la question posée par le sujet et j'annonce clairement mon plan. 	
	Dans la conclusion, je synthétise les principaux arguments et réponds au sujet.	
Rédaction claire et soignée	Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.	

2. Épreuve composée

a) Objectifs

Partie 1 : Mobilisation des connaissances. Il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel aux connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 : Étude d'un document. Il est demandé au candidat de répondre à deux questions en mobilisant les connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information ;

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

b) Critères de réussite (grilles d'évaluation formative)

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (4 points)

		(-- ; - ; + ; ++)
Compréhension du sens de la question	J'identifie et applique la consigne pour répondre à la question posée.	
Mobilisation des connaissances appropriées	Je sélectionne des connaissances pertinentes.	
	J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et/ou en donnant des exemples appropriés.	
Rédaction claire et soignée	J'organise ma réponse de façon cohérente.	
	Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.	

Partie 2 : Étude d'un document (6 points)

		(-- ; - ; + ; ++)
Compréhension du sens de la question	J'identifie et applique la consigne pour répondre à la question posée.	
Mobilisation des connaissances appropriées	Je sélectionne des connaissances pertinentes (savoirs et savoir-faire quantitatifs).	
	J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et/ou en donnant des exemples appropriés. (<i>question 2</i>)	
Sélection, traitement et exploitation des données quantitatives	Je sélectionne et exploite des données pertinentes pour répondre à la question posée.	
	Le cas échéant, j'effectue des calculs simples en utilisant les informations disponibles afin de répondre à la question.	
Rédaction claire et soignée	J'organise ma réponse de façon cohérente.	
	Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.	

Partie 3 : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

		(-- ; - ; + ; ++)
Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet	Je mobilise avec pertinence les connaissances acquises dans le cadre du programme pour traiter le sujet.	
	J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et en donnant des exemples appropriés.	
Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet	J'exploite le dossier documentaire en sélectionnant les informations utiles pour répondre au sujet.	
	Je lis correctement les données statistiques et effectue éventuellement des calculs simples pour mieux les exploiter.	
	J'utilise mes connaissances acquises dans le cadre du programme pour enrichir l'exploitation du dossier documentaire.	
Construction d'un raisonnement	Je réponds à la consigne du sujet en développant un raisonnement cohérent et logique.	
	Mon raisonnement comprend une introduction qui explicite les termes du sujet et annonce les étapes du raisonnement.	
	Mon raisonnement comprend une conclusion qui synthétise les arguments et répond au sujet.	
	J'organise mon raisonnement en plusieurs paragraphes développant des arguments différents et pouvant être de longueur inégale.	

	Mon raisonnement prend appui sur l'exploitation du dossier documentaire et la mobilisation de connaissances pertinentes pour répondre au sujet.	
	J'exploite les données statistiques du dossier documentaire pour justifier et illustrer mon raisonnement.	
Rédaction claire et soignée	Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.	

9. Note de service définissant le périmètre du programme évaluable – session 2025.

Note de service du 17-9-2024

La présente note de service définit les parties du programme de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale de la voie générale, sur lesquelles les candidats peuvent être interrogés lors de l'épreuve terminale de spécialité à compter de la session 2025. Elle modifie comme suit la note de service du 11 février 2020 relative à l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale de la voie générale :

1° Dans la partie intitulée « Programme de l'épreuve », modifiée par la note de service du 26 septembre 2023 relative au programme d'examen des épreuves terminales d'enseignements de spécialité des voies générale et technologique, le premier alinéa ainsi rédigé : « L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. » est remplacé par l'alinéa ainsi rédigé :

« L'épreuve porte sur une partie du programme de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale. Les questions évaluable dans le cadre de l'épreuve d'enseignement de spécialité de terminale sont définies en annexe de la présente note de service. » ;

2° Il est ajouté une annexe intitulée « Questions évaluable dans le cadre de l'épreuve de l'enseignement de spécialité de terminale », ainsi rédigée :

« Lors de l'épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales, les candidats peuvent être évalués sur les questionnements suivants du programme de la classe de terminale :

Science économique	Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?
	Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?
	Comment lutter contre le chômage ?
	Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
Sociologie et science politique	Comment est structurée la société française actuelle ?
	Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?
	Quelles mutations du travail et de l'emploi ?
Regards croisés	Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
	Quelle action publique pour l'environnement ?

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,

Caroline Pascal

10. Programme officiel de la classe de terminale évaluable au baccalauréat (détaillé par objectifs d'apprentissage)

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
Science économique	
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. - Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation. - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice. - Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus. - Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale. - Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur). - Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter. - Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer. - Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme.
Comment lutter contre le chômage ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi. - Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel. - Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi). - Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. - Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.
Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance. - Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence. - Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire

	<p>agissent sur la conjoncture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).
Sociologie et science politique	
Comment est structurée la société française actuelle ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence). - Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois). - Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer les notions de travail, activité, statut d'emploi (salarisé, non-salarisé), chômage ; comprendre que les évolutions des formes d'emploi rendent plus incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité. - Connaître les principaux descripteurs de la qualité des emplois (conditions de travail, niveau de salaire, sécurité économique, horizon de carrière, potentiel de formation, variété des tâches). - Comprendre les principales caractéristiques des modèles d'organisation taylorien (division du travail horizontale et verticale, relation hiérarchique stricte) et post-taylorien (flexibilité, recomposition des tâches, management participatif) ; comprendre les effets positifs et négatifs de l'évolution des formes de l'organisation du travail sur les conditions de travail. - Comprendre comment le numérique brouille les frontières du travail (télétravail, travail / hors travail), transforme les relations d'emploi et accroît les risques de polarisation des emplois. - Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé,

	polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur.
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée). - Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques). - Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe). - Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.
Regard croisé	
Quelle action publique pour l'environnement ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. - Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). - En prenant l'exemple du changement climatique : <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; - comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.

Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques

Calcul, lecture, interprétation

- Proportion, pourcentage de répartition (y compris leur utilisation pour transformer une table de mobilité en tables de destinée et de recrutement).
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

Lecture et interprétation

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Écart et rapport inter-quantile.
- Coefficient de Gini.
- Corrélacion et causalité.
- Taux de variation moyen.
- Valeur nominale, valeur réelle (notamment, taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel).
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques, courbe de Lorenz.
- Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements.